

Référence : C.N.244.2017.TREATIES-XXVII.4.b (Notification dépositaire)

PROTOCOLE À LA CONVENTION SUR L'ÉVALUATION DE L'IMPACT SUR
L'ENVIRONNEMENT DANS UN CONTEXTE TRANSFRONTIÈRE, RELATIF À
L'ÉVALUATION STRATÉGIQUE ENVIRONNEMENTALE

KIEV, 21 MAI 2003

CORRECTIONS AU TEXTE ORIGINAL DU PROTOCOLE (TEXTES ANGLAIS, FRANÇAIS
ET RUSSE) ET AUX COPIES CERTIFIÉES CONFORMES ¹

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, agissant en sa qualité de dépositaire et se référant à la notification dépositaire C.N.951.2016.TREATIES-XXVII.4.b du 16 janvier 2017 par laquelle des corrections ont été proposées au texte original du Protocole (textes anglais, français et russe) et aux copies certifiées conformes, communique :

Au 16 avril 2017, date à laquelle la période spécifiée pour la notification d'objections aux corrections proposées a expiré, aucune objection n'a été notifiée au Secrétaire général.

En conséquence, le Secrétaire général a effectué les corrections requises au texte du Protocole.
.... Le procès-verbal de corrections correspondant est transmis en annexe.

Le 21 avril 2017



¹ Voir notification dépositaire C.N.951.2016.TREATIES-XXVII.4.b du 16 janvier 2017 (Proposition de corrections au texte original du Protocole (textes anglais, français et russe) et aux copies certifiées conformes).

À l'attention des Services des traités des Ministères des affaires étrangères et des organisations internationales concernés. Les notifications dépositaires sont publiées uniquement en format électronique. Elles sont mises à la disposition des missions permanentes auprès des Nations Unies sur le site Internet de la Collection des traités des Nations Unies à l'adresse <http://treaties.un.org>, sous la rubrique "Notifications dépositaires (CNs)". En outre, les missions permanentes et toute autre personne intéressée peuvent s'inscrire aux "Services automatisés d'abonnement" pour recevoir les notifications dépositaires par courrier électronique, qui sont également disponibles à l'adresse https://treaties.un.org/Pages/Login.aspx?lang=_fr.

UNITED NATIONS



NATIONS UNIES

PROTOCOL ON STRATEGIC ENVIRONMENTAL
ASSESSMENT TO THE CONVENTION ON
ENVIRONMENTAL IMPACT ASSESSMENT IN A
TRANSBOUNDARY CONTEXT, ADOPTED AT
KIEV ON 21 MAY 2003

PROTOCOLE À LA CONVENTION SUR
L'ÉVALUATION DE L'IMPACT SUR
L'ENVIRONNEMENT DANS UN CONTEXTE
TRANSFRONTIÈRE, RELATIF À
L'ÉVALUATION STRATÉGIQUE
ENVIRONNEMENTALE, ADOPTÉ À KIEV
LE 21 MAI 2003

PROCÈS-VERBAL OF RECTIFICATION
OF THE PROTOCOL

PROCÈS-VERBAL DE RECTIFICATION
DU PROTOCOLE

THE SECRETARY-GENERAL OF THE
UNITED NATIONS, acting in his
capacity as depositary of the
Protocol on Strategic Environmental
Assessment to the Convention on
Environmental Impact Assessment in a
Transboundary Context, adopted at
Kiev on 21 May 2003,

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES,
agissant en sa qualité de
dépositaire du Protocole à la
Convention sur l'évaluation de
l'impact sur l'environnement dans un
contexte transfrontière, relatif à
l'évaluation stratégique
environnementale, adopté à Kiev
le 21 mai 2003,

WHEREAS the English, French and
Russian authentic texts of the
Protocol contain certain errors,

CONSIDÉRANT que les textes
authentiques anglais, français et
russe du Protocole contiennent
certaines erreurs,

WHEREAS the corresponding
proposal of corrections has been
communicated to all interested
States by depositary notification
C.N.951.2016.TREATIES-XXVII.4.b of
16 January 2017,

CONSIDÉRANT que la proposition de
corrections correspondante a été
communiquée à tous les États
intéressés par la notification
dépositaire C.N.951.2016.TREATIES-
XXVII.4.b du 16 janvier 2017,

WHEREAS by 16 April 2017, the
date on which the period specified
for the notification of objection to
the proposal of corrections expired,
no objection had been notified,

CONSIDÉRANT qu'au 16 avril 2017,
date à laquelle le délai spécifié
pour la notification d'objection aux
corrections proposées a expiré,
aucune objection n'a été notifiée,

HAS CAUSED the required
corrections as indicated in the
above notification to be effected in
the English, French and Russian
authentic texts of the Protocol.

A FAIT PROCÉDER aux corrections
requis aux textes authentiques
anglais, français et russe du
Protocole tel qu'indiqué dans la
notification précitée.

IN WITNESS WHEREOF, I,
Stephen Mathias, Assistant
Secretary-General in charge of the
Office of Legal Affairs, have signed
this Procès-verbal.

EN FOI DE QUOI, Nous,
Stephen Mathias, Sous-Secrétaire
général chargé du Bureau des
affaires juridiques, avons signé le
présent procès-verbal.

Done at the Headquarters of the
United Nations, New York,
on 21 April 2017.

Fait au Siège de l'Organisation
des Nations Unies, à New York,
le 21 avril 2017.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'S. Mathias'.

Stephen Mathias